

2, rue des Barons de Fleckenstein
BP 30019
67250 SOULTZ-SOUS-FORETS
Tél. : 03 88 80 40 42
mairie@soultzsousforets.com

**ARRETE DU MAIRE N° 27/2025
PORTANT REGLEMENTATION
DU STATIONNEMENT**

- Le Maire de la Ville de Soultz-sous-Forêts,
- VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Régions, des Départements et des Communes,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2211-1, L 2212-1, L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2, L 2542-2 et L 2542-3,
- VU le Code de la Route et notamment l'article R 225,

CONSIDERANT qu'il appartient au Maire de prescrire toutes mesures utiles dans l'intérêt de la sécurité à l'intérieur de l'agglomération,
CONDIDERANT la nécessité de règlementer le stationnement de tous les véhicules le mardi 24 juin 2025 en raison de la cérémonie de passation de commandement du 2e escadron de recherche Sidi Brahim,

ARRETE :

Article 1^{er} : En raison de la cérémonie de passation de commandement du 2e escadron de recherche Sidi Brahim qui aura lieu le mardi 24 juin 2025, le stationnement de tous les véhicules sera interdit sur les parkings du parc public du Bruehl et de la Place du Général de Gaulle de 11 heures à 15 heures.

Article 2 : La signalisation règlementaire sera mise en place par la Ville de Soultz-sous-Forêts.

Article 4 : Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbal et donneront lieu aux poursuites prévues par la loi et les règlements en vigueur.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Sous-Préfet des Arrondissements de Haguenau - Wissembourg,
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Soultz-sous-Forêts,
- Monsieur le Capitaine de Gendarmerie de Wissembourg,
- Monsieur le Chef de Corps du Centre de Secours de Soultz-sous-Forêts,
- Monsieur le Responsable du Centre d'Entretien et d'Intervention de Wissembourg,
- Adjudant Jean-Marie RENOUL, Adjudant d'unité du 2e escadron de recherche Sidi Brahim,
- Archives Mairie.

Il sera affiché sur le site de la Mairie de Soultz-sous-Forêts.

Christophe SCHIMPF,
Maire de Soultz-sous-Forêts :

